

De nouvelles données canadiennes révèlent que pour la majorité des vapoteurs, la cessation du tabac stagne et les risques pour la santé ne diminuent pas

Mars 2022

La présente fait état des données fournies par Statistique Canada sous la forme d'un tableau adapté (achat de données extraites). Les hyperliens menant aux données citées dans la présente se trouvent au bas de ce document.

N.B. Préoccupations au sujet de la méthodologie utilisée lors de l'enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)

En septembre dernier, [Statistique Canada a publié certains résultats provenant de la composante annuelle de 2020 de l'enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes \(ESCC\)](#). Dans l'information publiée sur le site Web de l'agence, on trouvait des estimations sur le nombre de Canadiens fumant quotidiennement ou occasionnellement. On a interprété les données de 2020 comme étant porteuses de bonnes nouvelles : le taux de fumeurs avait chuté à 13 %, soit la moitié de la proportion de Canadiens s'adonnant au tabac constatée au début du siècle.

À la lecture de la mise en garde de Statistique Canada accompagnant l'information, on a dû tempérer quelque peu l'enthousiasme concernant cette réalisation. Contrairement à leur pratique usuelle, les sondeurs n'ont pas pu opérer au cours de l'été à cause de la COVID-19. On a mis fin aux entrevues en présentiel et les répondants n'ont pas eu à maintenir un contact visuel avec leur interlocuteur en révélant leurs habitudes sanitaires. La proportion de Canadiens ayant une formation supérieure et possédant leur propre demeure a été plus élevée que lors de sondages précédents. [Conformément à ce qui a été indiqué précédemment](#), on pourrait s'attendre à ce que tous ces changements méthodologiques aient pour effet de diminuer quelque peu l'estimation du nombre de fumeurs. L'agence a émis la mise en garde suivante : « il est conseillé aux utilisateurs d'utiliser les données de l'ESCC de 2020 avec prudence ».

On doit garder ces mises en garde à l'esprit en consultant les données qui suivent.

Des lacunes statistiques se sont produites lorsqu'on a mis fin aux sondages sur le tabagisme.

Même si on a introduit en 2016 des réformes aux lois touchant le vapotage, lesquelles ont été adoptées en 2018, ce n'est qu'en 2021 que le gouvernement fédéral a modifié son principal sondage sur la santé (l'enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes) pour qu'il comporte des questions sur le vapotage. Auparavant, [l'enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues](#) avait comporté des questions sur le vapotage, mais celles touchant au tabagisme avaient été supprimées après le cycle de 2017. Ces décisions ont eu pour conséquence qu'il n'y a eu aucun sondage généralisé dans ce domaine au cours des 18 mois qui ont suivi la légalisation de ces produits.

À titre de mesure intérimaire, Statistique Canada a mis en place un sondage plus modeste, [l'enquête canadienne sur le tabac et la nicotine \(ECTN\)](#) au cours de l'automne de 2019. Santé Canada a aussi mandaté une série de questions sur le vapotage dans le cadre d'un module de réponse rapide inclus à

l'ESCC de 2020. Les modules de réponse rapide sont généralement compris dans une partie du sondage et les résultats sont transmis dans des délais raccourcis à l'agence qui en fait la demande ainsi qu'à des chercheurs qualifiés. Les résultats ne sont normalement pas compris dans la publication régulière de données.

On a eu recours à un tel module à compter du mois de [janvier à mars 2020](#) et de [septembre à décembre 2020](#). Au cours de la dernière semaine, Statistique Canada nous a fourni, sous la forme de tableaux adaptés, les résultats obtenus à la suite de trois (3) questions touchant le vapotage (tabulation recoupée avec les données concernant le statut de fumeur) à savoir si les répondants faisaient un usage courant ou quotidien de la cigarette électronique ou s'ils n'en avaient même jamais fait usage. L'échantillonnage n'était pas suffisant pour permettre de recouper les données selon l'âge ou la province.

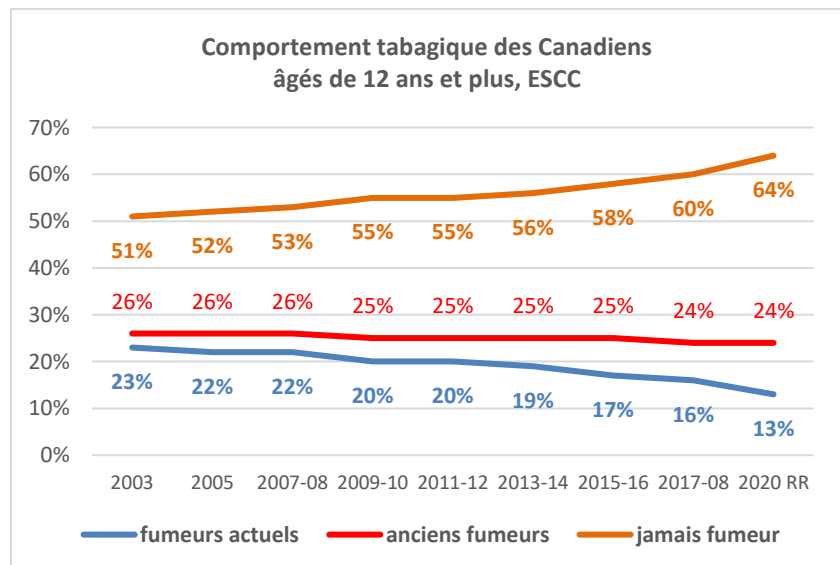
De nouvelles statistiques fournies par [l'enquête canadienne sur le tabac et la nicotine \(ECTN\)](#) déployée à l'automne 2019 et, par l'entremise à un module de réponse rapide, à l'automne 2020 révèlent que :

1. **Les résultats indiquant une baisse de tabagisme découlent d'une augmentation du groupe de personnes n'ayant jamais fumé plutôt que de la croissance de gens ayant cessé de fumer.**
2. **Relativement peu de fumeurs canadiens (2 %) délaissent le tabac en faveur de la cigarette électronique.**
3. **La légalisation du vapotage n'a pas récemment fait augmenter les taux de cessation tabagique.**
4. **Les dommages pour la santé n'ont pas diminué pour la plupart (71 %) des usagers de la cigarette électronique (réduction des méfaits).**
5. **Dans un cas sur huit, faire l'essai d'un produit de vapotage mène à en faire un usage quotidien.**

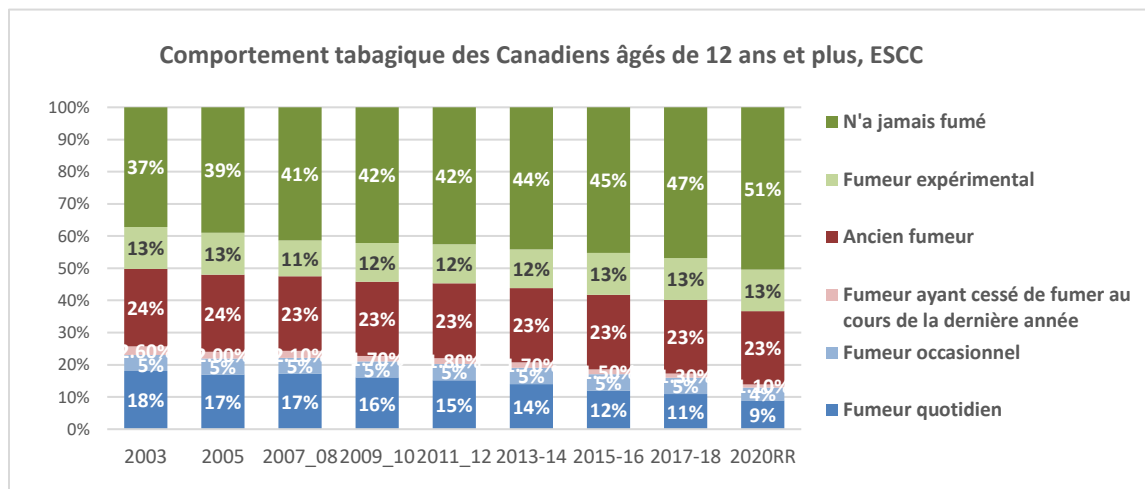
Les résultats indiquant une baisse de tabagisme découlent d'une augmentation du groupe de personnes n'ayant jamais fumé plutôt que de la croissance de gens s'étant désaccoutumés du tabac.

La diminution de tabagisme révélée par ce cycle de l'ESCC était accompagnée d'une remontée équivalente dans le nombre de personnes n'ayant jamais fumé. Le taux d'anciens fumeurs est essentiellement demeuré stable.

La définition usuelle des trois variables portant sur le comportement des fumeurs indique que la proportion d'anciens fumeurs canadiens a peu changé au cours des 15 dernières années.



Le tableau suivant portant sur les variables du comportement tabagique offre un portrait plus détaillé du degré par lequel le fait de n’avoir jamais fumé a une influence sur les changements dans les taux de fumeurs. Entre 2017-18 et l’année 2020, le pourcentage de Canadiens n’ayant jamais fumé a grimpé de quatre points. La proportion de répondants ayant essayé la cigarette conventionnelle (moins de cent cigarettes) est demeurée stable à 13 % de même que le pourcentage de personnes ayant cessé de fumer au moins une année avant le sondage (23 %). Pris ensemble, le pourcentage de fumeurs quotidiens ou occasionnels a chuté de trois points, passant de 16 % à 13 %.



Une autre donnée ayant subi une diminution depuis l’année précédente concernait la proportion des gens ayant cessé de fumer au cours des douze mois précédents : 1,1 % en 2020, comparativement à 1,3 % en 2017-2018 et à 2,6 % en 2003. En nombres absolus, 356 700 Canadiens ont déclaré en 2020 avoir cessé de fumer au cours des douze mois précédents comparativement à une moyenne de 414 900 en 2017-18 et de 679 900 en 2003.

Relativement peu de fumeurs canadiens (2 %) délaissent le tabac en faveur de la cigarette électronique.

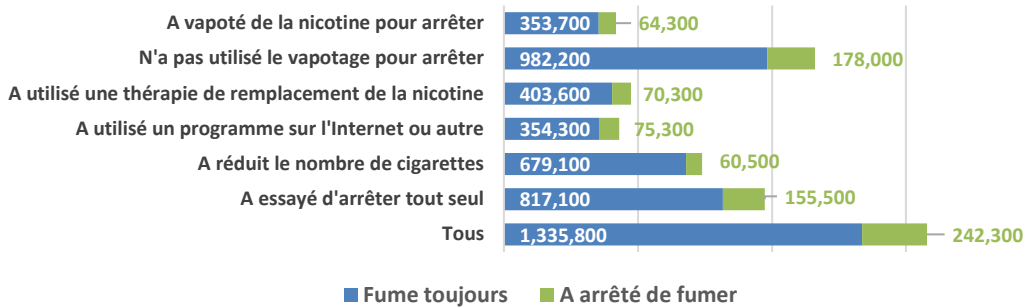
Selon Santé Canada, « il pourrait y avoir des avantages en matière de santé publique associés à la réduction des maladies et des décès liés au tabac si les adultes qui fument arrêtaient de fumer ou passaient complètement au vapotage comme source moins nocive de nicotine. »

Ces résultats révélés par l’ESCC auront déçu ceux et celles qui espéraient que les changements législatifs pousseraient les fumeurs à délaissé le tabac en faveur de la cigarette électronique. Dans l’année précédant le sondage, relativement peu de fumeurs (68 500 sur un total de 4,1 millions, soit 2 %) ont fait la transition de la cigarette au vapotage. Parmi les répondants, quelque 288 200 personnes ayant récemment cessé de fumer ne faisaient pas usage de la cigarette électronique lors du sondage.

Parmi les répondants ayant déclaré qu’ils avaient cessé de fumer au cours des quatre dernières années, un cinquième (206 100 individus parmi 1,1 million d’anciens fumeurs) faisaient usage de la cigarette électronique. Ce moment coïncide avec la période au cours de laquelle on a introduit le projet de loi visant à légaliser le vapotage.

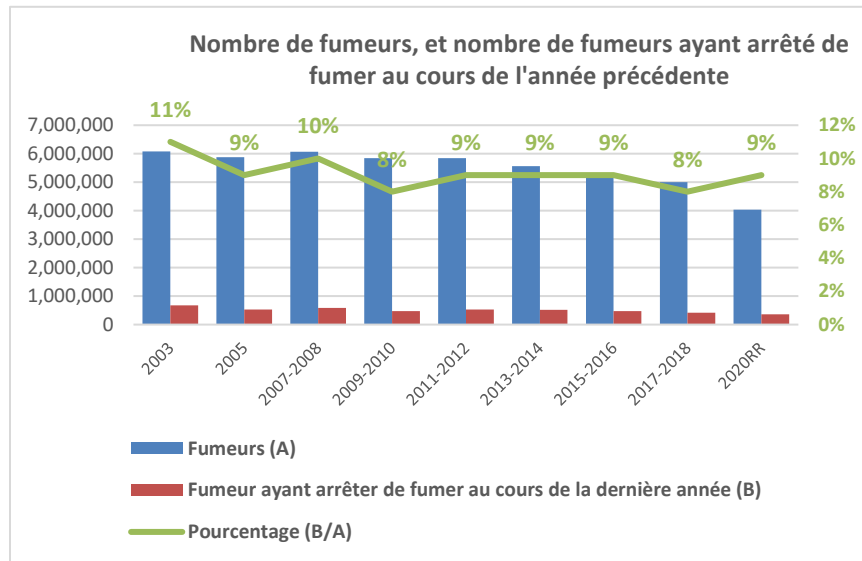
Selon l'ESCC, le nombre estimé de vapoteurs ayant fumé au cours de l'année précédente est conforme aux résultats obtenus lors de l'ECTN de 2020, révélant que quelque 64 300 Canadiens ont vapoté afin de cesser de fumer sans consommer de tabac lors du sondage. Puisque l'ESCC s'est aussi enquis sur les méthodes utilisées pour cesser de fumer, les résultats obtenus ont suggéré que l'usage de la cigarette électronique dans ce but n'était pas plus susceptible que d'autres méthodes de connaître du succès.

Méthodes utilisées dans les tentatives d'arrêt tabagique et les tentatives d'arrêt réussies au moment de l'enquête, 2020 (ECTN)



La légalisation du vapotage ne semble pas avoir récemment amélioré le taux de désaccoutance du tabac.

Si on examine les résultats de l'ESCC du point de vue de désaccoutance du tabac, ils ne semblent pas meilleurs que ceux obtenus lors de cycles précédents. Le sondage a découvert que quelque 357 000 Canadiens avaient cessé de fumer au cours de l'année précédente, soit moins que les 414 900 notés lors de l'estimation de 2017-2018 calculée sur une base annuelle.



En chiffres absolus, on y trouve moins de gens que lors de tous les cycles précédents, même si les chiffres sont cohérents avec les tendances historiques lorsqu'ils sont exprimés en pourcentage de fumeurs qui continuent à consommer du tabac.

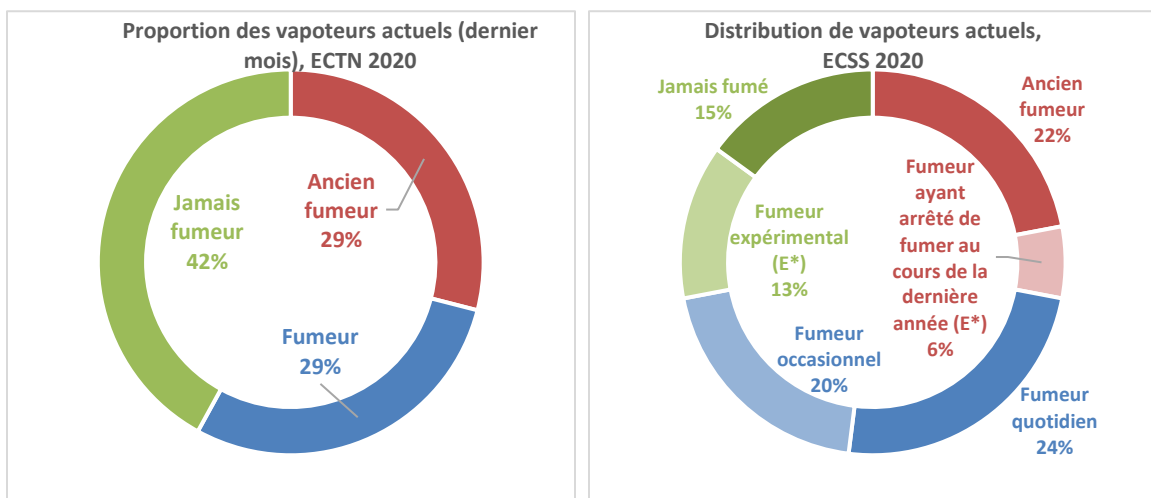
Pour 71 % des vapoteurs canadiens, les dommages à la santé ne sont pas réduits.

Le module de réponse rapide se trouvant dans l'ESCC 2020 a découvert qu'un million de Canadiens avaient vapoté au cours du mois précédent et que 653 100 faisaient un usage quotidien de la cigarette électronique.

Parmi les répondants ayant vapoté au cours du mois précédent, moins du tiers, soit 308 900 individus, se servaient de la cigarette électronique de la manière considérée par Santé Canada comme apte à réduire les dommages à la santé, c'est-à-dire qu'il s'agissait d'anciens fumeurs. La presque totalité de ceux-ci, soit 306 900 personnes, vapotait quotidiennement, représentant moins de la moitié des usagers quotidiens de la cigarette électronique.

Parmi les usagers de la cigarette électronique, 15 % n'avaient jamais fumé, 13 % s'étaient limités à essayer la cigarette, 20 % étaient des fumeurs occasionnels et 24 % s'adonnaient au tabagisme quotidiennement (usage concomitant), pour un total de plus des deux tiers de vapoteurs. Pour Santé Canada, l'usage que font ces Canadiens de ces produits ne constitue pas un moyen de limiter les dégâts.

De tels résultats sont très similaires à ceux obtenus lors de l'enquête canadienne sur le tabac et la nicotine de 2020.



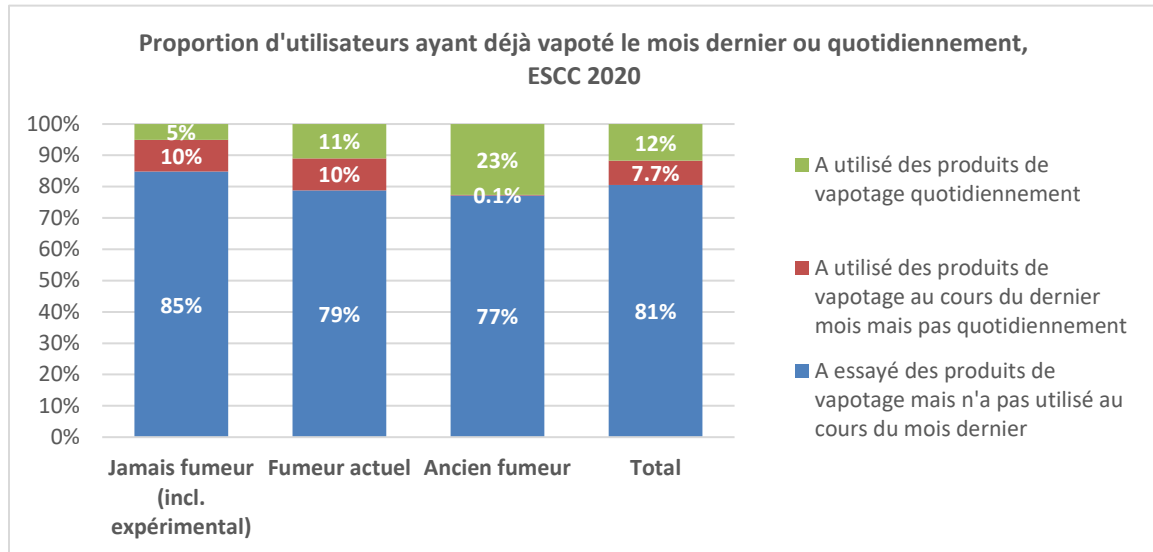
Dans un cas sur huit, faire l'essai d'un produit de vapotage mène à en faire un usage quotidien.

Selon cette enquête, presque 5,6 millions de Canadiens, soit 17 % de la population sondée, ont, à un moment ou un autre, fait l'essai d'un produit de vapotage. Parmi ceux-ci, un million de répondants (3,4 % de la population canadienne et 19 % des personnes ayant vapoté à un moment ou un autre) avaient fait usage de la cigarette électronique au cours du mois précédent. 653 100 autres personnes vapotaient quotidiennement (2 % de la population canadienne et 12 % des personnes ayant vapoté à un moment ou un autre).

La susceptibilité de vapoter quotidiennement est très différente qu'il s'agisse de personnes n'ayant jamais fumé ou des autres. La prudence est de mise vu la taille des coefficients de variation. Cela dit, les estimations nous portent à croire que parmi les individus n'ayant jamais fumé, une personne sur les 20

qui ont fait l'essai de la cigarette électronique s'est mise à vapoter chaque jour en 2020. D'autre part, la proportion passe à une sur dix chez les fumeurs et à une sur quatre chez les anciens fumeurs.

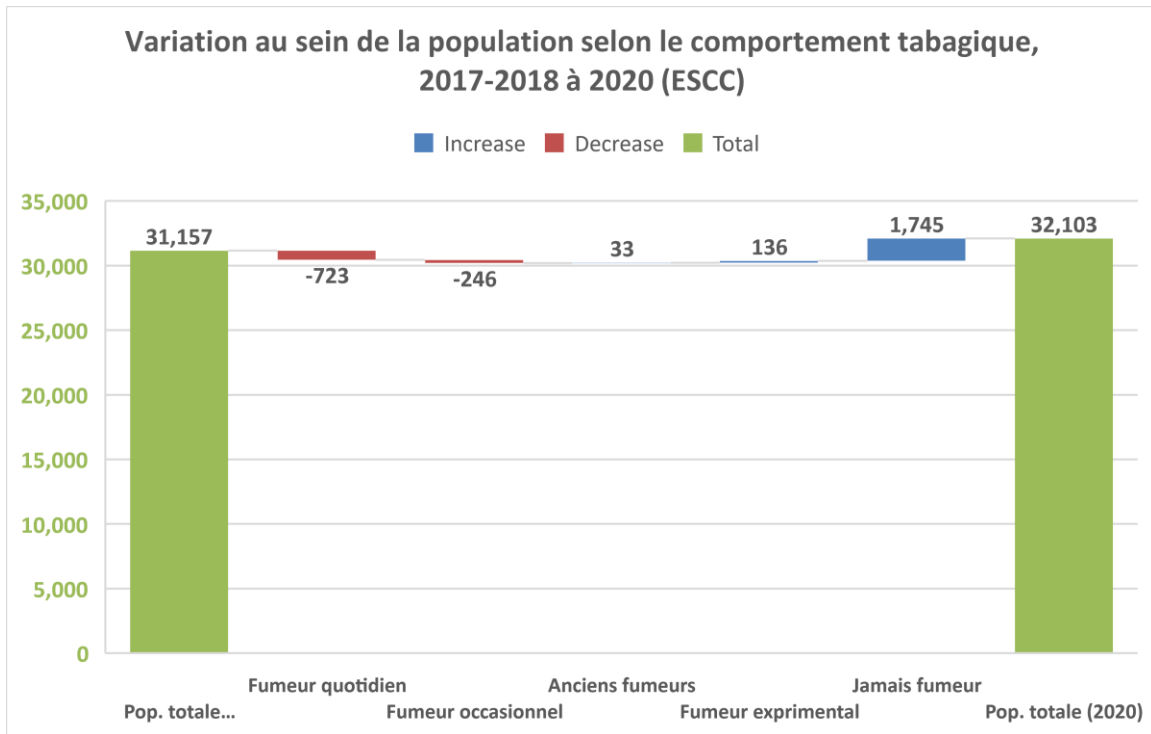
Ce taux élevé de rétention rend le vapotage attrayant aux yeux des entreprises commerciales. Il n'est donc pas surprenant de voir les manufacturiers de produits de vapotage [distribuer gratuitement des échantillons de leurs produits](#).



Les changements démographiques aident à réduire les taux de tabagisme

La population canadienne représentée par cette enquête a connu une croissance de près d'un million d'individus au cours de la période commençant par le cycle bisannuel de 2017-2018 et se terminant en 2020, passant de 31,2 millions de personnes âgées de plus de 12 ans à 32,1 millions. Dans ce contexte, alors que le nombre de fumeurs a chuté de presque 1 million d'individus, on a noté un gain d'environ 1,7 million de Canadiens n'ayant jamais fumé, quelque 136 000 personnes ayant fumé entre une et cent cigarettes, mais qui ne fument actuellement pas, et approximativement 33 000 anciens fumeurs qui ont rompu avec le tabagisme.

[Données récemment publiées du recensement au Canada](#). Des données du dernier recensement permettent de comprendre un peu mieux les facteurs sous-jacents de ces changements démographiques. Les quatre cinquièmes de la croissance démographique au Canada durant cette période sont attribuables à l'immigration plutôt qu'au taux de natalité. [Les immigrants sont moins susceptibles de s'être adonnés au tabagisme que les Canadiens nés au pays](#). Par rapport aux personnes n'ayant jamais fumé, la mort chez les fumeurs et les anciens fumeurs est plus précoce. Les décès contribuent donc à augmenter la proportion au pays de gens n'ayant jamais fumé.



Les estimations diffèrent

De nombreux facteurs peuvent influencer la fiabilité d'une enquête sur la santé. C'est particulièrement vrai quand l'étude dépend d'un public qui consent à répondre au téléphone et à fournir des réponses véridiques.

Les différents résultats découlant de l'enquête canadienne sur le tabac et la nicotine et de l'enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes démontrent bien qu'on peut obtenir des estimations différentes même lorsque les mêmes sondeurs posent les mêmes questions aux mêmes échantillons de la population.

Combien trouvait-on de fumeurs au Canada en 2020 ?

- L'ECTN a rapporté 3,2 millions de fumeurs au sein d'une population de 31,3 millions de personnes âgées de 15 ans et plus, soit 10,3 %.
- L'ESCC a rapporté 4 millions de fumeurs au sein d'une population de 32,1 millions de personnes âgées de 12 ans et plus, soit 12,6 %.

Combien y avait-il d'adeptes de la cigarette électronique au Canada en 2020 ?

- L'ECTN a rapporté 1,46 million de vapoteurs au sein d'une population de 31,3 millions de personnes âgées de 15 ans et plus, soit 4,6 %.
- L'ESCC a rapporté 1,08 million de vapoteurs au sein d'une population de 32,1 millions de personnes âgées de 12 ans et plus, soit 3,3 %.

Combien y avait-il de consommateurs de produits du tabac au Canada en 2020 (vapoteurs ou fumeurs) ?

- L'ECTN a trouvé que 4,15 millions de Canadiens vapotaient ou fumaient (ou les deux) au sein d'une population de 31,3 millions de personnes âgées de 15 ans et plus, soit 13,3 %.
- L'ESCC a rapporté 1,08 million de Canadiens vapotaient ou fumaient (ou les deux) au sein d'une population de 32,1 millions de personnes âgées de 12 ans et plus, soit 14,4 %.

Définitions

Parmi les catégories de comportement tabagique de l'ESCC utilisées dans ce sommaire, on trouve :

6. **Fumeur quotidien** : personne qui fume tous les jours
7. **Fumeur occasionnel** : personne qui se dit fumeuse, mais qui ne fume pas tous les jours
8. **Fumeur actuel** : personne qui fume quotidiennement ou occasionnellement
9. **Fumeur ayant cessé de fumer au cours de la dernière année** : personne qui a fumé plus de 100 cigarettes au cours de sa vie, mais qui a cessé au cours de la dernière année
10. **Autre ancien fumeur** : personne qui a fumé plus de 100 cigarettes au cours de sa vie, mais qui a cessé, il y a plus d'un an
11. **Ancien fumeur** : personne qui a fumé plus de 100 cigarettes au cours de sa vie, mais qui ne fume plus
12. **Fumeur expérimental** : personne qui a fumé entre une et cent cigarettes, mais qui ne fume actuellement pas
13. **Abstinent** : personne qui n'a jamais fumé la moindre cigarette
14. **Personne n'ayant jamais fumé** : personne qui n'a jamais fumé une cigarette ou qui a fumé moins de cent cigarettes.